



DEMANDE DE PARTICIPATION
APPEL D'OFFRES N°DELTGOL-SERV-SUPIT-15/2018
Contrat de service pour support IT
PROCÉDURE NEGOCIEE – MARCHE DE FAIBLE VALEUR

Le pouvoir adjudicateur est le Service Européen pour l'Action Extérieure (ci-après dénommé le «SEAE» et figurant ci-dessous comme "pouvoir adjudicateur"), représenté par la cheffe de Délégation de l'Union européenne au Togo envisage de conclure un contrat pour son «support informatique».

Le but de cet appel d'offres est la contractualisation d'un contrat de services pour l'assistance aux utilisateurs, l'assistance technique et l'assistance administrative en TIC pour les besoins de la délégation de l'Union Européenne au Togo comme décrit dans la section 2.2.

Support ICT pour la Délégation du TOGO

SPECIFICATIONS TECHNIQUES

Afin de garantir la confidentialité des informations contenues dans le cahier des charges, le pouvoir adjudicateur ne divulguera le contenu complet de celui-ci qu'aux candidats retenus à la fin de l'étape de sélection (à chaque opérateur économique remplissant les critères d'accès aux marchés publics, d'exclusion et de sélection évalués lors de la première étape). **Seuls les candidats ayant reçu la lettre d'invitation à soumissionner et les spécifications techniques soumettront une offre technique et financière à la seconde étape de la procédure.**

Toute personne ou entreprise souhaitant être consultée sur ce marché devrait introduire une demande de participation au plus tard le **16 avril 2018** à 10h00, à l'adresse:

En main propre:

A l'attention de l'Ambassadeur / Cheffe de délégation
Délégation de l'Union européenne au Togo
B.P. 1657 Lomé Togo
Tél.: (+228) 22 53 60 00

avec la mention:

«Demande de participation à l'appel d'offre N°DELTGOL-SERV-SUPIT-15/2018
A ne pas ouvrir par le service courrier»

Ou par mail: à l'adresse électronique delegation-togo-admin-tenders@eeas.europa.eu avec mention de la référence de l'appel d'offre.

CONTENU DE LA DEMANDE DE PARTICIPATION

Les candidats doivent fournir tous les documents énumérés ci-dessous pour la première étape (étape de sélection).

La demande de participation comprendra:

1. une lettre d'accompagnement mentionnant le nom du candidat, y compris toutes les entités dans le cas d'une offre conjointe, et les éventuels sous-traitants désignés qui exécuteront plus de 10 % du contrat, ainsi que le nom de la personne de contact unique pour l'offre en question. La lettre d'accompagnement doit indiquer la proportion du marché qui sera sous-traitée. En cas d'offre conjointe, la lettre d'accompagnement doit être signée par un représentant légal dûment autorisé de chaque entité légale du groupement et désigner le chef de file en indiquant son nom, adresse e-mail et / ou numéro de fax. Il incombe aux soumissionnaires de consulter régulièrement les courriers électroniques qu'ils reçoivent;
2. une lettre d'intention pour chaque sous-traitant qui exécutera plus de 10% du contrat déclarant sa volonté de fournir ce type de prestation (support informatique);
3. Une présentation de la société du candidat principal et de chaque entité légale du groupement.
4. Attestation de bonne exécution délivrée par les sociétés publiques ou privées, de préférence de missions diplomatiques ou représentations d'organismes internationaux, dont l'objet est le marché pour lequel cette publication est lancée.
5. la déclaration sur l'honneur sur les critères d'exclusion et de sélection dûment rempli et signée (en annexe);
6. un formulaire «Entité légale» signé et accompagné des justificatifs. Les formulaires sont joints en annexe.

Si le soumissionnaire est une personne morale, une copie lisible de l'acte de nomination des personnes autorisées à représenter le soumissionnaire dans ses relations avec les tiers et en justice, ou une copie de la publication de cet acte de nomination, si la législation applicable à l'entité légale concernée requiert une telle publication. Toute délégation de cette autorisation à un autre représentant non mentionné dans l'acte de nomination officiel doit être attestée.

Si le soumissionnaire est une personne physique, une preuve de son inscription dans un registre professionnel ou un registre du commerce ou tout autre document officiel mentionnant son numéro d'enregistrement. Le groupement légalement constitué doit présenter son propre formulaire «Entité légale», distinct du formulaire «Entité légale» de chaque membre du groupe;

7. Une fiche d'identification financière (fichier des comptes bancaires - FCB) signée et accompagnée de ses justificatifs. Le formulaire est joint en annexe. Une seule fiche doit être soumise, même en cas d'offres conjointes.